

Quelle méthodologie pour les travaux de peinture dans les cages d'escaliers contenant du plomb ?

Juin 2020

Les travaux de peinture dans les cages d'escalier dans des immeubles d'habitation représentent une activité significative de l'activité des entreprises de peinture et finition en Ile de France.

Les entreprises qui réalisent ces travaux sont confrontées très souvent à la problématique des peintures cérusées, autrement dit, celles pouvant contenir du plomb.

Or, pour les entreprises, protéger la santé de leurs opérateurs et celle des habitants par rapport au risque plomb constitue un enjeu capital.

C'est pourquoi, GESTES (Groupement des Entrepreneurs Spécialisés dans le Traitement et l'Embellissement des Surfaces) a constitué un groupe de travail, composé de dirigeants d'entreprises adhérentes et d'experts de l'OPPBTP accompagnés du médecin conseil de l'OPPBTP de l'agence Ile de France, afin de construire un kit complet pour les entreprises amenées à intervenir sur ces chantiers.

Celui-ci a pour but de les aider dans la communication auprès des maitres d'Ouvrages, des habitants de l'immeuble, et de leur donner une base solide de méthodologie type d'intervention.

Ainsi créée, cette méthodologie type facilitera la rédaction des PPSPS et du mode opératoire plomb pour leurs futurs travaux.

Chaque chantier étant spécifique nous invitons les entreprises à prendre contact avec les agents de la DIRECCTE Ile de France et de la CRAMIF avant de finaliser leur mode opératoire.

Ce kit se compose de trois documents :

1. Une affiche destinée à indiquer aux occupants des immeubles les mesures de précaution à prendre en compte.
2. Un modèle de courrier que les entreprises peuvent adresser à leurs clients, maîtres d'ouvrages/ syndic de copropriété, concernant leur obligation de fournir un repérage plomb/
3. Un support de méthodologie d'intervention pour les travaux dans les cages d'escalier contenant du plomb.

Jun 2020

1. AFFICHE



Réfection de votre cage d'escalier

Intervention sur peinture contenant du plomb



Le plomb est dangereux pour votre santé.

Soyez vigilants :



- **Utilisez les chemins d'accès** mis en place pendant les travaux, certaines zones étant interdites.
- **Empruntez la cage d'escalier** suivant les horaires définis par le planning de travaux.
- **N'enlevez pas les protections mises en place** (films plastiques, affichage, ruban de signalisation...).
- **Ne touchez pas** les supports en travaux (murs...).



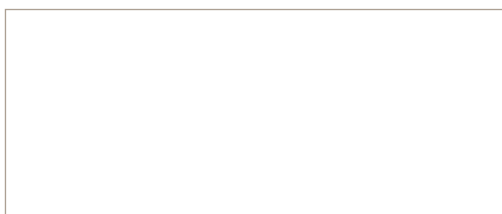
Quelques conseils, après avoir emprunté la cage d'escalier en arrivant à votre domicile :



- Lavez-vous les mains notamment avant de boire, manger ou fumer.
- Essayez vos chaussures (avec une serpillère humide, lingette...).

La mise en place de ces conseils de prévention permettra le bon déroulement des interventions et un respect des délais, tout en préservant votre sécurité.

Pour toute question, contactez :
au :



2. MODELE DE COURRIER

MODELE DE COURRIER A DESTINATION DU MAITRE D'OUVRAGE

Objet : repérage plomb avant travaux incombant au donneur d'ordre

Madame, Monsieur,

Nous sommes consultés pour intervenir sur l'ouvrage situé (*adresse complète*) pour des travaux de (*préciser la nature des travaux*).

Afin de nous permettre de réaliser les travaux en sécurité, pouvez-vous nous faire parvenir les résultats du diagnostic plomb avec le rapport de repérage avant travaux correspondant à notre périmètre d'intervention ?

En effet, même si les peintures à base de céruse sont interdites en France depuis 1949, des peintures contenant du plomb ont continué à être commercialisées et utilisées après cette date. Le plomb étant un produit toxique, il nous est donc indispensable de pouvoir disposer de ce diagnostic y compris pour les bâtiments construits après 1949. L'objectif est de protéger la santé des intervenants et des occupants ainsi que d'assurer la protection de l'environnement.

Sur le plan réglementaire, il vous appartient de mettre en œuvre les Principes Généraux de Prévention comprenant l'évaluation des risques en recherchant toute situation dangereuse (substances dangereuse...) et d'intégrer ces éléments d'information (repérage plomb...) aux documents nécessaires à la réalisation des travaux (article L 4531-1 du code du travail).

En votre qualité de Maitre d'Ouvrage / Syndic, vous devez fournir aux entreprises un diagnostic plomb détaillé avant la réalisation du devis et les travaux. Le Constat de Risque d'Exposition au Plomb (CREP) est un diagnostic immobilier qui permet d'informer les occupants de la présence de revêtement contenant du plomb généralement dans les anciennes peintures d'un logement peintures d'un logement et/ou des parties communes, dans le cadre d'une vente ou d'une location. Il n'est pas suffisant dans un contexte de travaux.

Un diagnostic avant travaux complet prendra en compte tous les éléments susceptibles de contenir du plomb (revêtements, plafonds, marches, contre marches, garde-corps, ...).

La mise à disposition de ce diagnostic en amont du devis permet de garantir la maîtrise opérationnelle et financière du projet.

Un diagnostic tardif engendrerait un allongement des délais et des coûts complémentaires.

Dans l'attente de recevoir votre rapport de repérage et diagnostic plomb, veuillez agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

3. METHODOLOGIE D'INTERVENTION

LOGO ENTREPRISE	METHODOLOGIE D'INTERVENTION POUR LES TRAVAUX DANS LES CAGES D'ESCALIER CONTENANT DU PLOMB <i>(Technique + matériau + protection collective)</i>	Rédacteur : <i>(Encadrant technique)</i> Date :
--------------------	---	---

NOM DE L'ENTREPRISE

Adresse

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Maitre d'ouvrage / Maitre d'œuvre

Adresse du chantier

Date de début et fin de travaux prévisionnels

Coordonnées du référent travaux de l'entreprise, à contacter pour toute question

Nom Prénom, qualité, téléphone, mail

Intervenants - Formations

La liste des intervenants sera jointe en annexe comprenant les dates de formations (plomb, SST...)

Nature des travaux

Description succincte des travaux :

- A) *Nature intervention :*
- *Intervention sur des peintures plomb*
 - *Supports (métallique, béton, bois...)*
 - *Recouvrement / encapsulage*
 - *Déplombage / retrait de peinture au plomb*
- B) *Contexte*
- *Ascenseur*
 - *Nb étage*
 - *Site occupé ou non*
 - *Coactivité éventuelle*

Diffusion

Le Médecin du Travail doit être informé avant le démarrage des travaux pour un chantier avec un risque plomb. Le mode opératoire doit lui être transmis pour information et mise en place du suivi individuel de l'état de santé des salariés.

Ce mode opératoire est présent sur le chantier. Si celui-ci est soumis à Coordination SPS, il est annexé au PPSPS et doit être envoyé au CSPS.

Nota : en cas d'absence de PPSPS, préciser les autres risques associés (bruit, vibration, chute...) et les moyens spécifiques de prévention.

Juin 2020 - 1 / 7

LOGO ENTREPRISE	METHODOLOGIE D'INTERVENTION POUR LES TRAVAUX DANS LES CAGES D'ESCALIER CONTENANT DU PLOMB <i>(Technique + matériau + protection collective)</i>	Rédacteur : <i>(Encadrant technique)</i> Date :
--------------------	---	---

DIAGNOSTIC PLOMB

- *Date de construction de l'immeuble :*
Le diagnostic plomb ne doit pas se limiter aux immeubles bâtis avant 1949, des produits contenant du plomb ayant effectivement pu être utilisés par la suite (cf. courrier MO OPPBTP)
- *Diagnostic avant travaux dans le périmètre d'intervention (cf. PGP)*

Attention : le diagnostic avant travaux ne se limite pas au CREP ou au Diagnostic de Risque d'Intoxication au plomb par les peintures (DRIPP)

Résultats des diagnostics en annexe + plan de repérage

PREPARATION DE CHANTIER

1 - Information

- *Informers les occupants : nature des travaux, planning, durée, horaires, voie de circulation + affiche d'information « plomb »*
- *Signaler la zone de chantier / balisage*
- *Afficher les Voies d'accès / circulation*
- *Repérer et marquer sur place les zones contenant du plomb : murs – soubassements – rambardes etc...*
- *Afficher le plan du chantier : croquis et photos conseillés*
- *Prévoir le nettoyage de la base vie*

2 - Installation de la base vie

Installation et cantonnement, voir PPSPS (Sanitaires / points d'eau / WC / douche / Vestiaire / réfectoire...)

A) Localisation de l'installation de décontamination plomb

1. En sortie immédiate de zone de travail
Solution à privilégier.

Limites de ce positionnement :

- *Encombrement important par rapport à la place disponible*
- *A déplacer à chaque étage*
- *Coactivité salariés / occupants (Circulation en sortie de douche)*



LOGO ENTREPRISE	METHODOLOGIE D'INTERVENTION POUR LES TRAVAUX DANS LES CAGES D'ESCALIER CONTENANT DU PLOMB <i>(Technique + matériau + protection collective)</i>	Rédacteur : <i>(Encadrant technique)</i> Date :
--------------------	---	---

2. Installations déportées

Si l'installation immédiate en sortie de zone n'est pas possible, les emplacements seront déterminés suivant la configuration des lieux :

- Dans le hall
- Dans un local au RDC
- Dans la cour
- Dans la rue (roulotte complète)
- ...

Si possible, mettre en place une zone de pré-décontamination à la sortie de la zone de travail (zone tampon) :

- Zone isolée de la zone de travail et matérialisée par une séparation avec du polyane

NB :

- Dans la cour / Hall / cave : demander l'autorisation de la copropriété
- En extérieur, voire sur voirie :
 - Délai sur demande d'autorisation
 - Frais de location matériel et de voirie

B) Type d'installations de décontamination

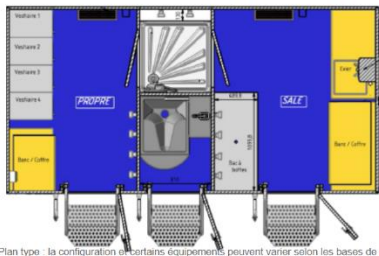
a. Installations en 3 parties :

- Zone propre
- Douche intermédiaire
- Zone sale

b. Solutions possibles :

- Kit douche (exemple BEST ; LAPRO ; EXTRAMIANTE...)
- Unité mobile de décontamination à 3 sas

Vestiaire Sale – Douche – Vestiaire Propre - Sanitaire



Plan type : la configuration et certains équipements peuvent varier selon les bases de vie



Le DISPOCON 3 compartiments est la solution jetable pour la décontamination du personnel pour vos chantiers de courte durée ou pour vos interventions en espace contraint. C'est la première unité entièrement en polyéthylène répondant aux rigueurs des chantiers de déconstruction sans perdre de son intégrité structurelle.

DISPOCON 3

CARACTERISTIQUES : Le DISPOCON 3 se monte facilement et rapidement et vous permet de gagner en efficacité sur vos chantiers. Celui-ci, couplé avec l'unité de chauffe et de filtration de l'eau ASI 1100 160 vous assure une solution facilement transportable et une mise en fonction immédiate (**INTERIEUR ET COMPLEMENTAIRE**) : L. 90 x l. 90 x H. 195 cm

ENVELOPPE RÉF. 050110015
TUBE RÉF. 050110010

LES PLUS PRODUIT :

Sa conception offre une résistance inégalée :

- > 3 peaux de film polyéthylène 150 µ
- > Panneaux rigides pour le toit et le sol
- > Structure tubulaire de grosse section

Le film PE qui compose la partie supérieure permet de laisser filtrer suffisamment la lumière pour répondre aux exigences réglementaires tout en maintenant une véritable intimité.



Points de vigilance :

- Pour toutes les installations de décontamination : attention à la puissance électrique nécessaire à l'unité de chauffe et de filtration de l'eau : à demander au MO
- Alimentation en eau et rejet

<p>LOGO ENTREPRISE</p>	<p>METHODOLOGIE D'INTERVENTION POUR LES TRAVAUX DANS LES CAGES D'ESCALIER CONTENANT DU PLOMB <i>(Technique + matériau + protection collective)</i></p>	<p>Rédacteur : <i>(Encadrant technique)</i> Date :</p>
----------------------------	---	--

3 - Prélèvements surfaciques plomb

- Les prélèvements surfaciques (état 0) sont faits avant le démarrage du chantier suivant la stratégie d'échantillonnage déterminée avec un laboratoire.
- Le prélèvement peut être réalisé :
 - Par le laboratoire
 - Ou par un intervenant respectant les modalités définies par l'arrêté du 12 mai 2009 (essuyage d'une surface d'un dixième de m² avec une lingette soit un carré de 31,7 cm)

4 – Prélèvements atmosphériques plomb

Contrôle du respect de la VLEP :

- Répond à une obligation réglementaire (1/an) et permet de compléter l'évaluation des risques chimiques de l'entreprise et les mesures de prévention adéquates
- Permet de valider la technique d'intervention habituelle et de la reproduire dans les mêmes conditions

METHODES D'INTERVENTION

Phasage prévu

- *Planning d'intervention :*
 - Définir la zone de démarrage (étage) et de fin
- *Horaires de travail –durée des phases d'intervention*

Isolement de la zone de travaux

Plusieurs types :

- *Protection des surfaces, des sols, des murs...*
- *Isolement :*
 - *liste de matériel*
 - *polyane (200µm)*
 - *scotch renforcé...*
 - *litesaux*
 - *perches*
 - *...*
 - *Méthodologie :*
 - *Croquis cage escalier*
 - *Intervention par étage*
 - *Démontage journalier si milieu occupé,*

LOGO ENTREPRISE	METHODOLOGIE D'INTERVENTION POUR LES TRAVAUX DANS LES CAGES D'ESCALIER CONTENANT DU PLOMB <i>(Technique + matériau + protection collective)</i>	Rédacteur : <i>(Encadrant technique)</i> Date :
--------------------	---	---

○ 2 cas de figure :

- Partage de la cage d'escalier si possible (largeur >2,00)
- Ou confinement de la cage sur toute la largeur

Nb :

- Si présence d'un escalier de service, on peut isoler complètement la zone.
- L'isolement ne concerne que la zone précise dont les supports contiennent du plomb.

Technique d'intervention

Expliciter pour chaque phase le matériel et les outils utilisés (croquis et photos conseillés) pour le traitement du plomb :

- *Recouvrement*
 - ...
- *Décapage par outils manuels (aspiration, avec pulvérisation d'eau...)*
 - ...
- *Décapage chimique*
 - ...

Dès que les travaux d'impression des supports sont complètement réalisés et qu'aucune reprise ne sera faite ultérieurement, l'isolement peut être retiré et la mise en peinture peut débuter.

Nettoyage et repli de la zone

Décrire les étapes du repli, les équipements nécessaires (croquis et photos conseillés)

- *Nettoyer la zone avec aspirateur THE (Très Haute Efficacité)*
- *Pulvériser un surfactant sur polyane*
- *Déposer le polyane et mettre en déchet*
- *Repasser l'aspirateur + lingettes éventuellement*
- *Contrôler avec prélèvement surfacique*

EQUIPEMENTS DE PROTECTION

Protections collectives

Décrit dans les chapitres précédents

Protections individuelles

- *Combinaison type 5 à capuche ou vêtements de travail à nettoyer par l'entreprise (procédure à écrire)*
- *Gants étanches, jetable ou décontaminables*
- *Surbottes / surchaussures*

LOGO ENTREPRISE	METHODOLOGIE D'INTERVENTION POUR LES TRAVAUX DANS LES CAGES D'ESCALIER CONTENANT DU PLOMB <i>(Technique + matériau + protection collective)</i>	Rédacteur : <i>(Encadrant technique)</i> Date :
--------------------	---	---

- *Appareil de protection respiratoire :*
 - *Masque FFP3 réservé aux interventions de faible empoussièremment et de courte durée (<45')*
 - *Demi-masque à cartouche P3 (<1h)*
 - *Masque à ventilation assisté TH3P TM3P pour les interventions plus longues*
- *Autres EPI en fonction de l'évaluation des risques*



Si décapage chimique associé, prévoir une cartouche combinée

DECONTAMINATION

Moyens et procédure à décrire et à expliquer aux intervenants.

Lorsque l'unité de décontamination est déportée :

- *Mettre une combinaison propre sur la 1^{ère}*
- *Ou effectuer une pré-décontamination dans la zone tampon matérialisée :*
 - *Pulvériser le surfactant sur la combinaison en se faisant aider par son collègue*
 - *Retirer la combinaison et les gants jetables dans cette zone et les mettre dans le sac à déchet*
 - *Nettoyer le masque intérieur/extérieur avec une lingette et jeter la cartouche dans le sac à déchet*
 - *Remplacer les surchaussures ou utiliser un tapis collant pelable*
- *Se diriger vers douche/vestiaire en vêtement de travail avec le masque nettoyé à la main*
- *Retirer les vêtements / combinaisons jetable et prendre la douche*
- *Dans la zone propre, remettre ses vêtements de ville.*

Moyens et procédure de décontamination du matériel

Décrire une procédure de décontamination du matériel : aspirateur THE (changement des filtres), outillage...

Identification et conditionnement du matériel non décontaminable

(Croquis et photos conseillés)

RAPPEL DES REGLES D'HYGIENE

- *Informez et décrivez la procédure de nettoyage des mains*
- *Ne pas boire manger / fumer dans la zone de travail*
- *Nettoyer les vêtements : ne pas les ramener chez soi → informer la société de nettoyage de vêtement « plombés »*
- *Entretenir les bases vie : 1/jour par un salarié sensibilisé au risque plomb. En cas de nettoyage par une entreprise extérieure, le personnel doit être informé du risque plomb*

LOGO ENTREPRISE	METHODOLOGIE D'INTERVENTION POUR LES TRAVAUX DANS LES CAGES D'ESCALIER CONTENANT DU PLOMB <i>(Technique + matériau + protection collective)</i>	Rédacteur : <i>(Encadrant technique)</i> Date :
--------------------	---	---

GESTION DES DECHETS

Collecte sur le chantier des déchets produits

Préciser les éléments suivants :

- *Nature, quantité*
- *2 types possibles :*
 - *EPI y compris les cartouches de protection respiratoire*
 - *Ecailles de peinture et support contaminé*
- *Collecter des déchets dans des sacs hermétiques fermés avec un marquage « plomb »*
- *Surfacter les sacs à déchets après fermeture.*
- *Prévoir une zone de stockage fermée et balisée et prévoir l'enlèvement au fur et à mesure.*
 - *Lieu de stockage des déchets en zone avant la décontamination*

Traitement des déchets

Evacuation vers une ISDD (Installation de Stockage de Déchets Dangereux)

Demander le CAP (Certificat d'Acceptation Préalable) auprès de la déchetterie.

Déterminer les sites de stockage des déchets avec fiche d'acceptation.

Traçabilité des déchets : demander le BSDD (Bordereau de Suivi des Déchets Dangereux)

ORGANISATION DES SECOURS

- *Organiser les secours (alerte, trousse de secours, procédure d'intervention, affichage, présence de SST...)*

ANNEXES

- *Notice de Poste*
- *Diagnostic et repérage avant travaux*
- *...*